



Secrétariat

Distr. générale
14 novembre 2008
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 9 juillet 2008, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation
des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de lui communiquer ci-joint des renseignements sur l'objet spatial APSTAR-VI (voir annexe).



Annexe

Renseignements sur un objet spatial lancé par la Chine*

Numéro	Désignation de l'objet spatial	Date de lancement	Principaux paramètres de l'orbite				Fonction générale de l'objet spatial
			Période (minutes)	Inclinaison (degrés)	Apogée (km)	Périgée (km)	
2005/4	APSTAR-VI (lancé depuis le centre de lancement de satellites de Xichang, Chine)	12 avril 2005	1 440±0,2	0±0,05	42 182,65	42 148,92	Services fixes de télécommunication et de transmission de signaux de télévision par satellite. APSTAR-VI a été placé en orbite géostationnaire à 134 degrés Est pour une durée de vie opérationnelle estimée à 15 ans.

* Ces données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.